

« 3F SERVICES »

**Société par actions simplifiée
Au capital de 50.000 €uros**

**Siège social : 20 Rue Levassor
78130 LES MUREAUX**

--

ETAT DES SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Nom, prénoms, adresse ou dénomination sociale, forme, capital siège, RCS du souscripteur	Nombre d'actions souscrites	Montant total des souscriptions	Montant des versements effectués
La Sté FERINVEST 20 Rue Levassor 78130 LES MUREAUX	5000	50.000 EUROS	50.000 EUROS
Nombre des actions souscrites	5000	50.000 EUROS	50.000 EUROS

Le présent état qui constate la souscription de 5.000 actions de la société 3F SERVICES, ainsi que le versement de la somme de 50.000 EUROS correspondant à la totalité du nominal desdites actions, est certifié exact, sincère et véritable par Mr Valter FERNANDES représentant la société FERINVEST associée unique et présidente.

Fait à

Le 21/04/2026.

Les Mureaux


CERTIFICAT DE DÉPÔT DE FONDS ÉTABLI À L' OCCASION DE LA CONSTITUTION D' UNE SOCIÉTÉ

Nous, BANQUE BCP, SAS à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 215 892 336 euros. Siège social 16, rue Hérold - 75001 PARIS - N° 433 961 174 RCS PARIS- Société de Courtage d'Assurances Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle conformes au Code des Assurances - N° identification TVA FR 71 433 961 174. Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'Orias sous le N°07 002 041 site web ORIAS : www.orias.fr Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09 - site web ACPR : www.acpr.banque-france.fr Carte professionnelle de Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° T15773

Certifions avoir reçu en dépôt la somme de : **50.000€ (cinquante mille euros)**

Par virement :

- **SARL FERINVEST** : 50.000 euros (cinq mille euros)

Représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs de la forme juridique en formation :

SASU 3F SERVICES
20, rue Levassor
78130 LES MUREAUX

Sur le compte bloqué « dépôt de capital » n° **08003619641 12**

Et avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé sur la liste de ceux-ci qui lui a été présentée.

Le montant des apports en numéraire représente 100% du capital d'un montant de : **50.000 euros.**

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait en quatre exemplaires

A Paris, le 21/04/2026

Signature de la personne habilitée et cachet

